



Élu-e-s
du groupe
Saint-Herblain
en Commun

Conseil municipal du 12 avril 2021

Intervention d'Eric BAINVEL

Question sur la proposition d'un vœu anti pesticides

Jeudi dernier 8 avril avait lieu la journée pour la biodiversité fortement mise à mal entre autres par l'usage de pesticides et fongicides.

L'année dernière à la même époque nous vous proposons Mr le maire de voter un vœu afin d'interdire l'usage des pesticides sur le territoire de la commune.

Vous nous aviez répondu par la négative en affirmant que cela serait purement symbolique car en dehors des cimetières, la commune n'utilisait pas de pesticides.

Mais d'une part, cela ne concerne pas seulement les services de la mairie mais bien l'ensemble des habitant.e.s. de la commune. D'autre part, même si celui-ci est symbolique, il participe à un mouvement global visant à amener à interdire définitivement l'usage des pesticides. Ainsi c'est plus de 120 communes à la suite de l'arrêté de Daniel Cueff, le maire de Langouët, qui ont pris un arrêté anti-pesticides dont Nantes. Mais tous ceux-ci ont été rejetés par l'Etat et son gouvernement qui considèrent que ces arrêtés ne s'inscrivent pas dans les compétences qui relèvent du maire.

La commune de La Montagne, elle, a prononcé le 11 janvier dernier un arrêté qui s'inscrit très directement dans les compétences qui relèvent du maire, à savoir la gestion des déchets et des troubles de voisinage. Cet arrêté rappelle que la dispersion d'un produit phytopharmaceutique doit être maîtrisée, contrôlée par celui qui l'utilise, qu'il n'est pas question que le produit puisse se balader chez des personnes qui n'ont rien demandé.

Le lundi 8 mars, le juge des référés du tribunal administratif a rejeté la demande de suspension que la préfecture de Loire Atlantique avait formulée à l'encontre de l'arrêté anti-pesticide pris par la municipalité de La Montagne. Un rejet qui pourrait bien faire **jurisprudence**. Finalement le jugement est actuellement suspendu en attente d'une nouvelle décision du juge des référés.

Nous demandons donc à vous Mr Le Maire et à cette assemblée que soit proposé à Saint Herblain un arrêté interdisant l'usage de pesticides sur notre commune inspiré par celui de la Commune de La Montagne

Merci pour votre écoute.

